COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 1er juillet 2020

PREAVIS N°08/2020 concernant l'achat du lot PPE 1033, parcelle n° 2097, propriété de la Poste Immobilier SA, route des Deux-Villages 21

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 juin 2020 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, vice-président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N°08/2020,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité avec 45 voix pour, 2 avis contraires et 4 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à acquérir le lot PPE 1033, parcelle n°2097, propriété de la Poste Immobilier SA sise à la route des Deux-Villages 21 ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un montant de CHF 517'000.- ;
- Autoriser la municipalité à effectuer toute démarche et tractation pour cet achat ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir selon le point 3 du préavis.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 30 juin 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président | La secrétaire suppléante

Jean-Luc Bürgy | Sandrine Dozinel

Sandrine Dozinel
Chemin de Malavernaz 11
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 12 53
secretaireduconseil@st-legier.ch